

REÇU A LA PRÉFECTURE

14 JUIN 2004

**Pôle Transports et Infrastructures**  
Direction des Infrastructures Routières

Colmar, le **-7 JUIN 2004**

**ARRÊTÉ N° 147/2004**

Portant ouverture à la circulation de  
la **RD 8 bis I**, hors agglomération, sur le territoire  
des communes de **DIDENHEIM** et **BRUNSTATT**

**Le Président du Conseil Général  
du Département du Haut-Rhin**

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.3221-4,
- VU** le Code de la Route et notamment ses articles R. 411-1 à R. 411-8, R. 411-25 et R. 413-1 à R. 413-16,
- VU** les arrêtés des 10 et 15 juillet 1974 modifiés, relatifs à la signalisation routière,
- VU** l'Arrêté Préfectoral n° 950285 du 21 février 1995 portant Déclaration d'Utilité Publique de la Rocade Ouest de Mulhouse,
- VU** les délibérations du Conseil Général des 22 juin 1993, 23 décembre 1993 et 3 juin 1994,
- VU** l'avis du Directeur des Infrastructures Routières,

**CONSIDÉRANT** qu'en raison de l'ouverture à la circulation d'une nouvelle portion de voie numérotée RD n° 8 Bis I, afin d'assurer la sécurité des usagers circulant sur cette route départementale, il est nécessaire de prendre des mesures visant à réglementer la circulation,

**SUR** proposition du Directeur Général des Services du Département du Haut-Rhin,

.../...

**ARRÊTE :**

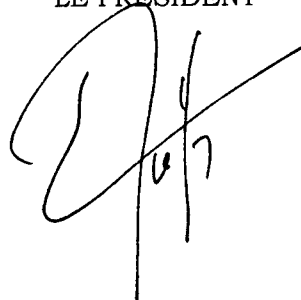
**ARTICLE 1<sup>er</sup>** - La nouvelle voie créée entre le carrefour giratoire dit de "Illberg à MULHOUSE (RD 8 Bis III) et la route départementale n° 68, est dénommée RD 8 Bis I.

**ARTICLE 2** - La RD 8 Bis I est ouverte à la circulation publique à compter du 8 juin 2004.

**ARTICLE 3** - Le présent arrêté sera publié au Bulletin d'Information Officiel du Département et sera notifié à :

- M. le Maire de BRUNSTATT,
- M. le Maire de DIDENHEIM,
- M. le Directeur Départemental de l'Équipement,
- M. le Colonel, commandant le Groupement de Gendarmerie du Haut-Rhin,
- M. le Commandant de la C.R.S. 38,
- M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique,
- M. le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours,
- M. le Secrétaire Général de la Chambre Professionnelle des Transporteurs Routiers du Haut-Rhin.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a diagonal stroke.

Charles BUTTNER

